

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Adopté

AMENDEMENT

N° II-CF128

présenté par

Mme Regol, Mme Arrighi, M. Iordanoff, M. Lucas, M. Thierry, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché et Mme Taillé-Polian

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	1 500 000
Sécurité civile	1 500 000	0
TOTAUX	1 500 000	1 500 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que la formation des pilotes au maniement des aéronefs de la flotte de la sécurité civile est essentielle à la réalisation des opérations d'attaque des feux de forêt, ces derniers doivent aujourd'hui se rendre au Canada pour apprendre à piloter un Dash. Les écologistes proposent par conséquent l'acquisition d'un simulateur Dash qui serait localisé sur la base aérienne de Nîmes-Garons, et ce via un transfert en AE et CP de 1,5 million d'euros de l'action « Observation, prospective, réglementation et soutien au programme » du programme « Sécurité et éducation

routières » vers l'action « Préparation et interventions spécialisées des moyens nationaux » programme « Sécurité civile ».

Nous demandons par ailleurs au Gouvernement de lever le gage.